

# APPEL DE DOSSIERS

ATELIERS RAPPROCHÉS: UNE SÉRIE D'ATELIERS ARTISTIQUES INTERCULTURELS

LES  
ATELIERS  
RAPPROCHÉS

## DESCRIPTIF

Le **Comité Arts et Culture Jacques-Cartier**, en partenariat avec la **Ville de Sherbrooke** et le **ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration**, lance un appel de dossiers pour le projet *Ateliers rapprochés: une série d'ateliers artistiques interculturels*. Ce projet, d'une durée de deux ans, vise à **promouvoir le rapprochement interculturel** à travers une série d'**ateliers artistiques participatifs et inclusifs** et est financé dans le cadre du programme *Sherbrooke, collectivité accueillante*.

Le projet *Ateliers rapprochés: une série d'ateliers artistiques interculturels* consiste en une série d'ateliers participatifs et inclusifs de toutes disciplines artistiques. Chaque atelier sera animé par un **e artiste issu-e de l'immigration résidant désormais à Sherbrooke** qui aura la liberté de concevoir et choisir ce qu'il souhaite partager, en collaboration avec la coordonnatrice du projet.

Sur une période de deux ans, de 2023 à 2025, **quarante (40)** ateliers seront réalisés sur l'ensemble du territoire de Sherbrooke.

## SÉLECTION DES DOSSIERS

Seuls les dossiers complets et respectant les critères d'admissibilité seront étudiés.

La sélection des dossiers se fera en continue entre le mois d'août 2023 et le mois de septembre 2024. Les artistes admissibles seront automatiquement intégrés dans un recensement d'offres culturelles, mais seuls les artistes sélectionnés seront contactés dans la période mentionnée plus haut.

## OBJECTIFS

- Favoriser le rapprochement interculturel sur l'ensemble du territoire de Sherbrooke;
- Reconnaître la valeur des artistes issus de l'immigration résidant à Sherbrooke et faciliter leur intégration dans la collectivité;
- Établir un réseau durable entre les différents acteurs culturels de Sherbrooke pour soutenir les artistes immigrants en partageant, notamment, une liste des services artistiques offerts par les artistes issus de l'immigrant vivant sur le territoire de Sherbrooke;
- Développer une programmation interculturelle gratuite pour le public;

## MODALITÉS

Le formulaire et les documents requis doivent être complétés et remis par courriel à [info@cacjc.ca](mailto:info@cacjc.ca).

Les artistes admissibles peuvent déposer une (1) seule proposition par type d'atelier admissible, pour un maximum de deux (2) dossiers par artiste. À noter toutefois qu'un artiste ne peut être sélectionné qu'une seule fois, tout type d'atelier confondu.

Les artistes admissibles peuvent faire partie d'un collectif et déposer un dossier au nom de ce dernier, tant et aussi longtemps que tous les membres du collectif respectent les critères d'admissibilité.

## ADMISSIBILITÉ

Cet appel s'adresse aux **artistes issu-es de l'immigration et résidant à Sherbrooke**.

Les artistes professionnels ou émergents peuvent présenter un dossier.

Les projets proposés doivent prendre en compte la structure décrite dans l'onglet *Composition des ateliers*.

À noter que tous les dossiers reçus\* seront inclus dans un recensement d'offres culturelles qui sera ensuite partagé aux différents diffuseurs culturels sherbrookoïses. Les artistes qui ne sont pas retenus dans le présent projet pourraient donc être retenus par d'autres diffuseurs.

\*Le Comité Arts et Culture Jacques-Cartier se réserve le droit de retirer les dossiers qui ne respectent pas les critères d'admissibilité.



COMITÉ 151, RUE DE  
L'ONTARIO  
ARTS & CULTURE  
JACQUES-CARTIER  
*oser, diffuser, rassembler*

Ville de  
Sherbrooke

Avec la participation financière de :

Québec

## COMPOSITION DES ATELIERS

Chaque atelier, d'une durée d'environ **2 heures**, se compose de **trois éléments clés**:

Dans un premier temps, l'artiste-animateur **présente et initie les participants à une technique artistique liée à la culture de son pays d'origine** ou encore une dérivation d'une tradition artistique afin de respecter les pratiques artistes contemporaines. Cette période de présentation servira à l'atelier de création.

Ensuite, les participants passent à l'**atelier de création**, où ils ont l'occasion d'explorer et d'exprimer leur créativité en utilisant les techniques et les éléments artistiques appris précédemment. Guidés par l'artiste-animateur, ils peuvent ainsi apprécier les pratiques artistiques de sa culture d'origine, en **expérimentant** avec les matériaux, les mouvements, les thèmes caractéristiques choisis par l'artiste. Cette étape permet aux participants de vivre une **expérience artistique immersive par la pratique**, imprégnée de la richesse culturelle de l'artiste-animateur.

Finalement, l'atelier se clôture par un **temps de dialogue et d'échanges entre les participants**, favorisant la compréhension mutuelle et le rapprochement interculturel. Les participants sont encouragés à **partager leurs réflexions sur la technique artistique explorée**, à discuter de l'**influence de la culture** de l'artiste-animateur sur leur propre créativité, et à **échanger sur les similitudes et les différences** entre les diverses pratiques artistiques et cultures présentes dans le groupe.

L'artiste-animateur reste le maître d'oeuvre du contenu de son atelier, tant qu'il respecte la structure précédente.

## TYPES D'ATELIERS ADMISSIBLES

**GROUPE RESTREINT**  
15 à 40 participants  
1 à 2 artistes-animateurs

**GRAND PUBLIC**  
40 à 150 participants  
2 à 3 artistes-animateurs  
Idéalement réalisé à l'extérieur

À noter que dans le cadre de ce projet, trente (30) ateliers de type *Groupe restreint* et dix (10) ateliers de type *Grand public* seront sélectionnés.

## CACHETS

Les ateliers de type *Groupe restreint* seront accompagnés d'un cachet de **325,00\$**.

Les ateliers de type *Grand public* seront accompagnés d'un cachet de **500,00\$**.

La différence des cachets offerts ont été calculés en prenant en compte le nombre d'artistes-animateurs requis pour chaque type d'atelier.

À noter que les cachets sont offerts par atelier et non par artiste. Il est de la responsabilité des collectifs de s'entendre sur la répartition du cachet.

## ALLOCATION POUR TRANSPORT

\*Les artistes peuvent demander une allocation pour le transport aller-retour à raison de 0,68 \$ / km, calculé à partir de l'adresse de l'artiste ou du siège social de l'organisme jusqu'au lieu de l'atelier.



## SERVICES OFFERTS

Le Comité Arts et Culture Jacques-Cartier s'engage également à offrir les services suivants, à ses propres frais:

• **RÉSERVATION DES LOCAUX**  
À noter que le choix des locaux pour la réalisation des ateliers est réservé au Comité Arts et Culture Jacques-Cartier.

• **COORDINATION LOGISTIQUE**  
Gestion des inscriptions des participants et tout autre demande administrative liée à l'atelier.

• **PROMOTION**  
Création et diffusion d'un visuel pour l'atelier ainsi qu'une promotion au sein du réseau de l'organisme et des partenaires participants.

## ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

Le Comité Arts et Culture Jacques-Cartier peut fournir, à ses propres frais, les équipements suivants:

ÉQUIPEMENT	NOMBRE
Tables .....	--
Chaises .....	--
Moniteur .....	1
Chapiteaux 10' x 10' .....	3
Micro-casque* .....	1
Micros bâtons voix et instruments* .....	6
Hauts-parleurs* .....	3

\*Tout le filage, les supports et les sources d'alimentation nécessaires au bon fonctionnement des équipements sont également inclus.

LES  
ATELIERS  
RAPPROCHÉS

